

MAIRIE DE DRAGUIGNAN

DÉPARTEMENT



DU VAR

ARRÊTÉ MUNICIPAL N° A-2018-1068

Richard STRAMBIO, Maire de Draguignan,

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu l'ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics ;

Vu le décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics ;

Considérant qu'une mise en concurrence selon la procédure formalisée (articles 66 à 68 du décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics) en vue de la passation d'un marché pour la rénovation du Musée des Beaux-Arts de Draguignan décomposé en 20 lots a été lancée suivant avis d'appel public à la concurrence en date du 15 mai 2018, avec pour date limite de remise des offres le 28 juin 2018 à 12 h 00 ;

Considérant qu'il résulte de ce fait que le dossier de consultation du lot n° 18 Signalétique tel qu'il a été élaboré n'a pas déterminé l'étendue des besoins au sens de l'article 30 de l'ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics ;

Considérant dès lors au vu des motifs mentionnés ci-dessus, la nécessité de ne pas donner suite à la procédure engagée, le lancement d'une nouvelle consultation interviendra dès que les formalités suivantes seront accomplies ;

ARRÊTE

Article 1 : La procédure portant sur le lot n° 18 ci-dessus désignée est **déclarée sans suite**.

Article 2 : Conformément à l'article 98 du décret n° 2016-360 relatif aux marchés publics, chaque candidat sera informé de l'abandon de la procédure et des motifs qui y ont conduit via la plate forme de dématérialisation.

Article 3 : Monsieur le Directeur général des services de la Ville de Draguignan est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire du présent arrêté et rappelle, conformément aux termes de l'article R. 421-1 du Code de justice administrative, qu'il peut être contesté devant le tribunal administratif de Toulon, dans un délai de deux mois à compter de l'accomplissement des formalités de publicité.

Fait à DRAGUIGNAN, le 20 juillet 2018

Richard STRAMBIO



Richard
MAIRE DE DRAGUIGNAN,